

# Charte institutionnelle

## ACCÈS À LA FORMATION ARTISTIQUE

Dans l'esprit de ses fondateurs, le Conservatoire populaire s'engage pour l'inclusion et la diversité, afin de rendre accessibles la musique, la danse et le théâtre à toutes et tous, sans discrimination et sans prérequis, par une offre large et des tarifs abordables. Les élèves s'épanouissent dans différents décanats dédiés au chant, cordes, culture musicale, guitare et harpe, initiation et formation musicale, instruments anciens, jazz, percussions, piano et accordéon, vents, ainsi que dans les départements danse et théâtre.

## QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Le Conservatoire populaire promeut un enseignement prenant en compte l'épanouissement de l'élève et le développement de ses qualités, sa sensibilité, sa créativité et son autonomie ainsi que ses compétences, bagages pour son avenir. Il veille à mettre en place une variété de cursus adaptés et innovants. Le cursus standard est structuré selon un plan d'études comprenant un cursus complet qui mène à l'Attestation de formation artistique, puis au Certificat d'études, ainsi qu'une filière intensive et une filière préprofessionnelle. D'autres parcours sont aussi proposés. L'enseignement est organisé en décanats placés sous la responsabilité de doyen·ne·s en charge de la réflexion pédagogique, de l'évaluation des élèves et du développement de la qualité de l'enseignement. Une formation continue régulière et une évaluation formative permettent de développer les qualités individuelles des enseignant·e·s.

## DÉCENTRALISATION

Portant l'enseignement artistique vers la population, le Conservatoire populaire est présent dans les communes du canton de Genève et y cultive les relations avec les autorités communales afin de pouvoir offrir à la population les meilleures conditions d'enseignement possibles. Par ses nombreuses productions artistiques, le Conservatoire populaire participe à la vie culturelle genevoise.

## PLURIDISCIPLINARITÉ

Le Conservatoire populaire promeut les collaborations, échanges et productions artistiques et pédagogiques entre les trois arts de la scène réunis dans la même école. Musique, danse et théâtre s'enrichissent les uns les autres.

## INTÉGRATION

Le Conservatoire populaire vise à rendre accessible l'enseignement artistique à des enfants issus de milieux peu sensibilisés à l'art. Il ambitionne de développer, en partenariat avec le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), des enseignements musicaux et artistiques à l'école publique comme l'Orchestre en classe (OEC) ou d'autres formes.

## SPÉCIFICITÉS ET INNOVATION

Le Conservatoire populaire explore de nouveaux horizons tout en transmettant des traditions vivantes. Il compte une filière jazz et musique improvisée, un pôle musiques actuelles, une filière de musiques électroacoustiques, une Maîtrise (petites chanteuses et chanteurs), un dicastère d'instruments anciens, un ensemble de Fifres et Tambours. Des filières intensives et préprofessionnelles sont organisées dans les départements danse, jazz et musique improvisée, et l'ensemble des décanats instrumentaux et de composition. Le Conservatoire populaire cultive les liens entre ces disciplines au travers de projets pédagogiques et artistiques.

## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Le Conservatoire populaire accompagne l'élève dans son parcours de manière personnalisée, tout en lui faisant découvrir de nouveaux horizons. Il encourage la prévention et le développement personnel, et tient compte des besoins éducatifs particuliers, permettant ainsi à chacun·e de trouver sa place et son rythme au fil du cursus standard et aussi dans des filières flexibles. Il existe une filière adultes spécifique pour les élèves de plus de 25 ans.

## COLLABORATIONS

Ouvert sur son environnement, le Conservatoire populaire cultive des cadres de collaborations avec de nombreux partenaires institutionnels, notamment au sein de la Confédération des écoles genevoises de musique (CEGM). Dans cet esprit, il entretient de multiples relations avec des acteurs de la production, de l'enseignement et des arts de la scène dans le canton de Genève et au-delà.

## ARTS DE LA SCÈNE

Le Conservatoire populaire encourage les prestations d'auditions, concerts et spectacles, l'enseignement des arts de la scène allant de pair avec la production artistique.

## PERSONNEL ENSEIGNANT ET ADMINISTRATIF

Le Conservatoire populaire favorise un environnement qui valorise les perspectives et la diversité des cultures. Le corps enseignant est appelé à contribuer au développement pédagogique. L'administration est organisée pour répondre aux besoins de l'école et de ses professeur·e·s. La qualité de l'accueil et de l'information aux parents et aux élèves est une priorité. La participation du personnel administratif aux projets de l'institution renforce sa cohésion. Le Conservatoire populaire s'engage dans la formation des jeunes (apprenti·e·s, stagiaire·s).

Genève, le 13 janvier 2022

**Louise Kasser Genecand**  
Présidente du Conseil  
de fondation

**Philippe Régana**  
Directeur



**CONSERVATOIRE  
POPULAIRE**



Avec le soutien de la République  
et canton de Genève